



LAPIERRE TRANSACTION

PONTARLIER

BAREME DE TARIFS DES PRESTATIONS

VENTE BIENS IMMOBILIERS - MANDATS DE VENTE

HONORAIRES MAXIMUM (TTC)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM * TTC
----------------------	-------------------------------------

< 20 000 €	FORFAIT 2000 €
20 001 € < 50 000 €	10,00%
50 001 € < 100 000 €	9,00%
100 001 € < 200 000 €	8,00%
200 001 € < 300 000 €	7,00%
300 001 € < 500 000 €	6,00%
> 500 001 €	5,00%

EXPERTISE IMMOBILIERE SUR DEVIS

Ces honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévu dans le mandat.

Cette information est mentionnée dans l'annonce publicitaire et donnée avant toute présentation d'un bien.

Les honoraires sont dus le jour de la réalisation de l'acte authentique de vente chez le notaire, contre factures d'honoraires dûment libellées aux débiteurs